

27 oct 2020 -14:01

## La douane démantèle une fabrique illégale de cigarettes

La Douane a démantelé aujourd'hui une fabrique illégale de cigarettes situées à Molenbeek-Saint-Jean.



Une ligne de production complète et une ligne d'emballage ont été retrouvées sur place. Les douaniers ont saisi 170.760 cigarettes de la marque Marlboro et 11,5 tonnes de tabac coupé.

Il y avait également stocké sur place des précurseurs de tabac comme des emballages vides (« pack blanks »), du papier à cigarettes, du papier argenté et des filtres pour fabriquer les cigarettes.

Il n'y a eu pour l'instant aucune arrestation.

Le montant des accises et de la TVA éludés pour les cigarettes et le tabac s'élève à 2,2 millions d'euros.

Cette action s'est faite en coopération avec les douanes polonaises (« Mazovian Customs and Tax Control Office » de Varsovie) une coopération étroite dans le cadre du programme de coopération européenne "EMPACT - Priorité ACCISES" auquel participent 24 États membres de l'UE en relation avec le plan d'action spécifique OA 2.3 ("Fabrication illégale de produits du tabac"), avec la douane belge en tant que leader avec le soutien opérationnel d'EUROPOL et de l'OLAF

En Belgique, 3 sites de production illégale de cigarettes et 4 sites de production illégale de tabac pour pipe

à eau ont déjà été démantelés cette année. Un site de coupe de tabac et six entrepôts ont également été découverts.



SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)